



Histoire de l'art

LICENCE





Objectifs de la formation

L'étudiant inscrit en licence Histoire de l'art et Archéologie choisit sa spécialisation dès la première année grâce à deux parcours distincts : Histoire de l'art ou Sciences archéologiques.

Le parcours Histoire de l'art permet d'acquérir un socle de connaissances fondamentales et de mieux comprendre ces traces matérielles des sociétés humaines qu'on désigne sous le terme d' « art ». La discipline est abordée en suivant le fil de la chronologie, à travers les quatre périodes reconnues (antique, médiévale, moderne et contemporaine). L'étudiant est ainsi amené à analyser une grande diversité d'œuvres, à s'interroger sur leur nature – notamment par le biais de l'étude et de la datation des matériaux –, leurs fonctions, leurs significations, dans un contexte historique donné comme dans le déroulement du temps.

En deuxième et troisième année, la formation permet une pré-spécialisation liée aux enseignements de masters proposés à Bordeaux Montaigne. L'étudiant choisit ainsi d'approfondir certains aspects de l'histoire de l'art, du patrimoine ou de l'archéométrie.

Cette formation a aussi pour objectif l'acquisition d'une méthode de travail : pouvoir mener une recherche documentaire autonome, savoir mener une synthèse et une analyse critique d'un objet d'étude (œuvre ou discours), maîtriser l'expression écrite et orale.

Le parcours Histoire de l'art permet enfin d'acquérir une solide culture générale grâce à des disciplines d'ouverture (Arts plastiques, Histoire, Lettres Classiques,



Lettres Modernes, Philosophie et Sciences archéologiques). L'étudiant est également familiarisé avec l'organisation des institutions muséales et patrimoniales.

Poursuite d'études et perspectives professionnelles

Après la Licence, les étudiants du parcours Histoire de l'art ont la possibilité d'intégrer **le master Recherche en histoire de l'art, le master Professionnel Régie des œuvres et médiation du patrimoine ou le master Archéométrie et matériaux du patrimoine culturel.**

Parmi les débouchés professionnels possibles figurent des métiers nombreux et variés, tant dans le secteur public que dans le secteur privé.

- **Métiers de la culture et du patrimoine** : conservateur, attaché de conservation (musées, sites classés), responsable de fonds documentaires, médiateur culturel, ingénieur d'études, bibliothécaire, attaché de documentation ; tourisme : guide-conférencier, guide-interprète ; métiers de la restauration : restaurateur d'objets d'art, de vestiges archéologiques ou de monuments

et d'édifices privés ; marché de l'art : galeries, expertises, médiation culturelle, mécénat.

- **Métiers de la recherche et de l'enseignement** : dans le domaine public (enseignement supérieur, secondaire et primaire) et privé.

- **Métiers de l'édition-librairie spécialisée**

La licence Histoire de l'art et Archéologie permet aux étudiants de mieux préparer les concours rattachés au ministère de l'Éducation nationale et au ministère de la Culture et de la Communication (Institut national du patrimoine, documentation et métiers du livre).



Projet professionnel

Chaque étudiant est amené au cours des trois années de licence à acquérir la méthodologie de construction d'un projet professionnel et/ou d'un projet d'études.

Dans ce sens, il entreprend des recherches sur les métiers, rencontre des professionnels, effectue des stages afin de valider ses choix.

Pour accompagner l'étudiant dans ce parcours, et en collaboration avec les équipes enseignantes, la DOSIP (Direction Orientation Stages Insertion Professionnelle) propose :

- **l'aide d'un chargé d'orientation** pour la construction de son projet et la préparation à son insertion professionnelle,
- **un centre de ressources** sur les formations et les métiers,
- **le pôle coordination des stages** (possibilité de faire des périodes de stage dès la L1).

Bâtiment accueil

dosip@u-bordeaux-montaigne.fr

05 57 12 45 00

stages@u-bordeaux-montaigne.fr

05 57 12 44 30

Trois années de formation

Organisation de la formation

Chaque année est découpée en deux semestres, composés de plusieurs unités d'enseignement (UE) chacun.
Niveau de diplôme : licence (Bac +3, 180 crédits européens)
Durée : 6 semestres

Licence 1^{re} année et 2^e année

Au cours de la première et de la deuxième année de Licence, les enseignements fondamentaux en *histoire de l'art* – les disciplines dites majeures – sont complétés par d'autres disciplines dites mineures. Pour celles-ci, l'étudiant peut choisir entre **Arts plastiques, Histoire, Lettres modernes, Lettres classiques, Philosophie et Sciences archéologiques**. Cette ouverture vers d'autres disciplines permet de renforcer la culture générale de l'étudiant et elle autorise aussi une éventuelle réorientation (sur avis d'une commission pédagogique). La réorientation est possible jusqu'à la fin de la deuxième année.

Licence 3^e année

En troisième année de licence, les disciplines dites mineures disparaissent ; l'étudiant approfondit ses connaissances en histoire de l'art.

Parallèlement aux enseignements fondamentaux, l'étudiant bénéficie de cours de spécialisation en deuxième et troisième année de Licence. Il s'agit d'une spécialisation en **Histoire de l'art ou Patrimoine ou Archéométrie**, préparant aux masters proposés à l'Université Bordeaux Montaigne et ailleurs.

Enfin, **l'enseignement des langues vivantes** se déroule tout au long de la licence (à l'exception du premier semestre). Il s'agit des principales langues européennes et autres langues selon les disponibilités du CLUB/CLES.



Chaque année est découpée en deux semestres, composés de 6 à 9 unités d'enseignement (UE). Dans chaque semestre, les enseignements sont structurés de la manière suivante :

un bloc disciplinaire avec des UE majeures et des UE mineures

un bloc complément de formation avec plusieurs UE au choix

un bloc compétences transversales comprenant les langues, le projet professionnel de l'étudiant (PPE) et les compétences numériques.

Conditions d'accès



- ▶ **En licence 1** les étudiants titulaires du Baccalauréat, du DAEU "A", de l'ESEU "A" ou d'un autre titre admis en dispense.
- ▶ **En licence 2** titulaire d'au moins un semestre de la L1 Histoire de l'art ou équivalent.
- ▶ **En licence 3** titulaire de la 1^{re} année et d'un semestre au moins de la L2 Histoire de l'art ou équivalent.

Présentation détaillée de la licence et informations pratiques sur
www.u-bordeaux-montaigne.fr

Contacts

UFR Humanités

Département Histoire de l'art et Archéologie
Université Bordeaux Montaigne – Domaine universitaire F-33607 PESSAC Cedex

Responsables pédagogiques

alexia.lebeurre@u-bordeaux-montaigne.fr
myriam.metayer@u-bordeaux-montaigne.fr

Contacts administratifs

titulaire d'un diplôme français :
licence-humanites-histoire-art-archeo@u-bordeaux-montaigne.fr
titulaire d'un diplôme étranger :
admissions.licences@u-bordeaux-montaigne.fr
Les Erasmus entrants sont invités à contacter :
adriana.sotropa@u-bordeaux-montaigne.fr pour des conseils sur le choix de leurs UE
